

## J

**JABIRU** *n.m., écrit, oral, rare., lettrés.* (*Ephippiorynchus senegalensis*). Grand échassier de la famille des ciconiidés, à long bec rouge à raies noires et un écusson jaune à la base supérieure du bec. « *Mais ce qui nous frappa, ce fut l'abondance des oiseaux qui avaient élu domicile sur les rives du lac. On peut dire sans exagération que les canards, les grues couronnées\*, les jabirus, cigognes et pélicans\* étaient là par milliers* » (Mahuzier, A., 1964, p. 66). « *Non loin de ces misérables villages\*, groupes de huttes enveloppées de seccos\*, deux oiseaux énormes (tout est énorme ici) un peu plus grands que des pélicans\* (...). C'est, je crois, avec le jabiru, l'oiseau le plus grand que j'aie vu* » (Gide, A., 1981 (réédition), p. 385).

**JAH** *n.m., écrit, oral, fréq., milieu jeunes.* Messie noir dont l'ancien empereur éthiopien Haïlé Sélassié était l'incarnation, pour les adeptes du rastafarisme\*. « *Toutefois, ce 10 mai, les jeunes n'étaient pas seuls avec « Jah » [au cours de leur soirée dansante], un membre du gouvernement, connu pour ses bons rapports avec les jeunes a discrètement assisté à la fête* » (N'Djaména Hebdo, 16-05-1996).

V. Rastafarisme, rastaman.

**JARDIN DE CASE** *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Jardin potager à usage familial situé autour des habitations. « *...On trouve dans les jardins de case ou en association avec la plante vivrière principale des haricots et des pois de terre\** » (Cabot, J. et Bouquet, C., 1973, p. 68). « *Ces produits de contre-saison, généralement cultivés dans les jardins de case, dans les dépressions humides appelées communément bouta\* (...) sont impropres à la consommation en l'état* » (Tchad et Culture, février 2000).

V. Élevage de case.

**JAVA** (du nom de l'île de *Java*, en Indonésie, d'où provenaient les batiks adoptés en Afrique de l'Ouest) *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Tissu de pagne\* en coton imprimé, de qualité inférieure à celle du bazine\* ou à celle du wax\*. « *Aucune société n'est épargnée par la fraude douanière. Toute première victime des wax\*, (...) « java » et autres tissus de contrebande, la STT [Société Textile du Tchad] a fermé ses portes* » (Tchad et Culture, avril 1994).

V. Bazine, fancy, wax.

**JELLABA, jellabiya** V. DJALLABIA.

**JÉRIBÉ** V. ZÉRIBA.

**JETON** *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Pièce de monnaie ; par ext. : argent. « *Arrivé devant le rectorat de l'université [de N'Djaména], je descends et tends un billet de 500 FCFA\* au chauffeur [de taxi]. Celui-ci sans me regarder me lance :*

(...) y a pas de jetons ! (...) cherche-moi la monnaie » (N'Djaména Hebdo, 14-01-1999). « Certains malades affirment que même pour ôter l'aiguille du corps du malade après la perfusion, il faut glisser des jetons aux garde-malades » [de l'hôpital de N'Djaména] (Tchad et Culture, octobre-novembre 1999). [Certaines femmes] « se lancent dans la préparation de la bilibili\* (bière de mil\*). Cela leur permet d'avoir constamment en main quelques jetons pour le thé des visiteurs. Ce qui épargne la ration alimentaire\* des risques de grignotage » (Tchad et Culture, décembre 1999).

**JOUER** v. tr., écrit, oral, fréq., tous milieux. (Employé avec un complément d'objet direct désignant un instrument de musique). Jouer de (un instrument de musique). « Monsieur Dionbélé était un grand joueur de balafon\*. Même tard dans la nuit. Il n'arrêtait pas de jouer le balafon\* » (Oral). « J'aime bien la cithare\*, mais je ne sais pas la jouer » (Oral).

**JOURNALIÈREMENT** adv., écrit, oral, fréq., tous milieux. Journallement, quotidiennement. [Un candidat au poste de magasinier] « devra mettre à jour les fiches de stockage journalièrement et préparer des listes de matériels en voie de liquidation pour une commande préventive » (N'Djaména Hebdo, 29-09-1994). « S'agissant des problèmes, il y en a, car la gomme arabique\*, même si elle est porteuse nous revient extrêmement cher. Et pour cause, les taxes, l'électricité, sans compter les 200 femmes que j'emploie journalièrement pour le triage et le transport » (Contact, 29-12-1994). « Complexe Chimique Gomich (c'est le nom de la fabrique) produit journalièrement environ 810 savons de 350 g. Sa clientèle est essentiellement composée de « mossos\* » (détaillantes), marchands ambulants, boutiquiers, ménagères, etc. » (L'Observateur, 08-09-1999).

**JOURNALISME ALIMENTAIRE** n.m., écrit, oral, fréq., péj., lettrés. Fait pour un journaliste d'être très complaisant à l'égard des autorités de peur de compromettre sa situation. « On peut se demander si à travers des gesticulations des adeptes du « journalisme alimentaire », ce n'est pas le pouvoir lui-même qui livre la guerre à l'UJT ? » [Union des Journalistes du Tchad] (N'Djaména Hebdo, 30-01-1992).

V. Alimentaire, griotisme, politique du ventre.

**JUGE COUTUMIER** n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux. Personne sans formation juridique mais qui, du fait de sa connaissance des coutumes\* de la communauté dont elle est généralement membre, est chargée d'arbitrer les conflits en tenant compte des coutumes\*. [En plus du salaire s'ajoutent] « les profits occultes mais non négligeables du juge coutumier, qui s'attribue sans vergogne une bonne part des amendes payées par les délinquants dans les affaires d'adultère » (Fortier, J., 1982, p. 109). « J'ai beau crier mon innocence, les juges coutumiers se cantonnèrent dans cette expression qui dit : « Quand on pose amoureusement son regard sur une femme, on a déjà couché avec elle sur le lit de l'imagination » (Maoundoé, N., 1988, p. 26). « Assez souvent, un certain nombre d'auxiliaires de justice se constituent en

*juges coutumiers, traitent les dossiers à l'amiable et amendent\* les parties* » (Tchad et Culture, octobre 1996).

V. Droit coutumier, jugement coutumier, tribunal coutumier.

**JUGEMENT COUTUMIER** *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Justice appliquée en fonction des coutumes\* et des croyances ancestrales du prévenu. « *Pour quels motifs y a-t-il palabres\* et jugements coutumiers ?* » (Dechaud, M. & Ndoutabé, M., s. d., p. 17).

**SYN. :** justice coutumière\*.

V. Droit coutumier, juge coutumier, ordalie.

**JUGEMENT SUPPLÉTIF** *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Acte administratif attribuant une date de naissance approximative à une personne et tenant lieu d'acte de naissance. [Au nom de l'« authenticité\* », politique dictée par l'ancien président tchadien Tombalbaye] « *tout devait être modifié : le jugement supplétif, sorte de constat de naissance d'une personne, les diplômes obtenus, etc.* » (Huard, J., 1979, p. 176). « *Le dossier de candidature comportera : un acte de candidature manuscrit (...), un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu (...)* » (N'Djaména Hebdo, 08-06-1995). « *Quant au rôle d'officier d'Etat civil, c'était le Gong\* [de Léré] qui l'assurait en l'absence de la commune par la délivrance des jugements supplétifs* » (N'Djaména Hebdo, 29-07-1999).

**JUJUBE** *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Fruit sucré du jujubier\*. Ce fruit est « brun-rouge, rond, dépasse un centimètre de diamètre ; il contient une pulpe de faible épaisseur, sucrée et comestible, entourant un gros noyau » (Tchad et Culture, septembre 1995). [Un enfant martyrisé et abandonné] « *secoua les branches [d'un jujubier\*] et des jujubes en tombèrent. Il les mangea et se désaltéra à la mare* » (Louafaya, M. T., 1990, p. 146). « *L'écureuil est gourmand\*. Il adore manger les jujubes* » (Le Réseau de Lecture Publique, éditeur, 1996, p. 60). [Des paysans de Massaguet] « *ont stigmatisé les méthodes des agents forestiers qui, selon eux, prélèvent des taxes arbitrairement sur tout ce qui sort de la brousse\*, notamment les branches mortes, les fruits sauvages comme les jujubes (...)* » (N'Djaména Hebdo, 29-10-1998).

**DER. :** jujubier\*.

**JUJUBIER** *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* (*Ziziphus mauritania*). Arbuste épineux (de la famille des rhamnacées) qui donne un fruit sucré appelé jujube\*. « *Après plusieurs jours de recherches, le garçon [un enfant abandonné] trouva une mare bordée de jujubiers* » (Louafaya, M. T., 1990, p. 146). « *Il existe au Tchad d'autres espèces de jujubiers [que celle dont les fruits sont comestibles]. Toutes se ressemblent par leurs épines allant de paires et leurs fruits rougeâtres, groupés à plusieurs à côtés des tiges* » (Tchad et Culture, septembre 1995). « *Les espèces [d'arbres et d'arbustes] sont très nombreuses et nous pouvons citer surtout (...) le jujubier, dont on utilise la farine tirée des graines pour faire des galettes (...)* » (Raverdeau, F., 1997, p. 73).

**JUS D'OSEILLE** *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux. (Hibiscus sabdariffa).* Jus extrait des fleurs rouges séchées de l'oseille de Guinée\*. Ce jus, de couleur rose foncé, est acide : on y ajoute du sucre pour neutraliser son acidité. Il est généralement vendu au marché dans de bouteilles de 33 ou 75 cl. « *Zénaba ne compte pas nourrir et blanchir sa captive à l'œil. Bonodji devient ainsi une vendeuse de jus d'oseille dans l'enceinte du ministère des finances* » (N'Djaména Hebdo, 07-09-1995). « *Très tôt, les enfants apprennent à se débrouiller seuls : comme marmitons, vendeurs ou vendeuses de beignets, de jus d'oseille, de concombres* » (L'Observateur, 24-06-1998).

V. Karkanji, oseille.

**JUS DE TAMARIN** *n.m., écrit, oral, fréq., tous milieux.* Jus de couleur marron, extrait du fruit du tamarinier\* (*Tamarindus indica*) dont le goût (naturel) est acide. On y ajoute du sucre et du piment pour le relever. Il est généralement vendu dans des bouteilles de 33 ou 75 cl. « *Après le jus d'oseille\* et de tamarin, vous pouvez maintenant apprendre à préparer vous-mêmes vos confitures. Pour cette fois, nous vous proposons la confiture de tomate* » (Tchad et Culture, octobre 1996). « *Le centre de transformation et d'orientation nutritionnel fabrique et vend nombre de produits : jus de tamarin, d'oseille\*, de gingembre, de citron (...)* » (Le Temps, 26 mai - 01 juin 1999).

V. Tamarinade, tamarinier.

**JUSTICE COUTUMIÈRE** V. JUGEMENT COUTUMIER.

**JUWÉDÉ** V. DWÉDÉ.